



L'organisation des études du Pôle arts plastiques est régie par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes; modifié par arrêté du 8 octobre 2014.

Jours tremplins, septembre 2019, crédits : ÉSAL



Équipes pédagogiques	6	Stages	24
Options et cursus sur le site de Metz	8	La césure	25
Option Art, mention dispositifs multiples	8	Principes généraux	25
Option Communication, mention arts et langages graphiques	9	Césure d'un semestre	25
Le cursus étudiant	10	Césure d'une année	25
		Modalités administratives	25
Diplômes nationaux délivrés à l'ÉSAL	10	Droits d'inscription	25
Admissions	12	La mobilité étudiante	26
Concours d'entrée	12	Les voyages d'étude	26
Admission en quatrième année	12	Les relations internationales	26
Admission en cours de cursus	12		
Niveau de langue française pour toute admission	13	L'inscription et la préparation aux diplômes	27
La désignation des jurys	13		
		L'accompagnement au parcours professionnel	28
Les formalités et évolutions pédagogiques	14	Des journées « Parcours professionnel » à « Document d'artiste »	28
L'application des crédits d'enseignement à l'ÉSAL	14	L'ÉSAL adosse sa pédagogie à des expériences professionnelles	28
Le passage au semestre supérieur	14	L'ÉSAL s'inscrit dans des événements à envergure nationale	30
Le redoublement	14	Prix Point d'Or et Carte de visite, exposition des artistes diplômé·es	30
Le contrat d'études	15	Publication des diplômés et soirée de remise des diplômes	30
Le changement d'option	15	PRÉSAGE, Plateforme et Newsletter	30
		Display	31
Les bourses et aides au diplôme	17	L'ÉSAL soutien les diplômé·es sur projet	31
La recherche et le mémoire à l'ÉSAL	20		
Les ateliers de recherche et de création	21		
Séminaires de recherche et conférences	22		
Institut page — texte — espace — édition	22		
Initiation à la recherche documentaire	23		

Équipes pédagogiques

*docteur

Coordinations 2020/2021

Interface entre les enseignant·es et la direction, le·la coordinateur·trice joue un rôle essentiel dans le dispositif et le développement de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

Les coordinateur·trices par année et par option sont spécifiquement chargé·es de la préparation du programme de l'année universitaire et de l'organisation des évaluations semestrielles.

Jean-Denis Filliozat et Jean-Christophe Roelens – Option Art

Frédéric Thomas – Option Communication

Pierre Villemin – Étudiants de 1^e années; planning hebdo. et actualités pédagogiques

François Génot – Territoire à dess(e)ins

Elamine Maecha – Design graphique et éditorial Metz/Épinal

Claire Tenu* et Adrien Malcor – Mémoire et texte DNA

Émilie Pompelle – Parcours professionnel

Référents en charge des diplômes 2020/2021

DNA Art – Jean-Denis Filliozat

DNA Communication – François Génot

DNSEP Art – Jean-Christophe Roelens

DNSEP Communication – Elamine Maecha

Enseignants

Aurélié Amiot, image imprimée

Éléonore Bak*, son

Célia Charvet, écriture, arts de l'exposition et suivi mémoire

Julien Chaves, peinture et image

Alain Conrardt, perspective, 3D

Bénédicte Duvernay, culture visuelle et suivi mémoire

Jean-Denis Filliozat, design d'espace et design d'interface

François Génot, dessin et narration

Agnès Geoffray, photographie et plasticité de l'écriture

Christophe Georgel*, histoire de l'art et suivi mémoire

Franck Girard, dessin

Christian Globensky*, installation et interface

Marco Godinho, art, pratiques plastiques et scénographie

Agnès Gorchkoff, couleur

Hélène Guillaume, vidéo live, image mouvement

Jérôme Knebusch, design graphique et typographie

Élamine Maecha, design éditorial

Adrien Malcor, écriture et suivi mémoire

Constance Nouvel, photographie

Émilie Pompelle, transmédiabilité et document d'artiste

Jean-Christophe Roelens, volume, technique et matériaux

Claire Tenu*, écriture, pensée de l'art et suivi mémoire

Frédéric Thomas, transmédia, animation & FabLab

Pierre Villemin, vidéo

Assistants:

Michel Dreistadt, photographie

Robert Jung, édition

Daniel Kommer, atelier bois-métal

Intervenant·es extérieur·es

De l'année initiale à l'année 5, l'équipe pédagogique engage des intervenants extérieurs à participer à ses enseignements et à ses projets en y apportant des éclairages spécifiques sous des formes multiples : conférences, ateliers, workshops...

Ces intervenant·es jouent un rôle essentiel dans l'expérimentation du rapport que les enseignants et les étudiant·es entretiennent avec des spécialistes de domaines très diversifiés (artistes, scientifiques, universitaires...). Ils font bénéficier l'étudiant·e de compétences complémentaires et de regards extérieurs indispensables à son projet.

Options et cursus sur le site de Metz

Le site de Metz propose un 1^{er} cycle de trois ans (phase programme - formation initiale) menant à l'obtention du Diplôme Nation d'Art (DNA) :

- Option Art – mention dispositifs multiples
- Option Communication – mention arts et langages graphiques.

Le site de Metz propose également un 2^e cycle de deux ans (phase projet-formation initiale) menant à l'obtention du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) habilité au grade de Master :

- Option Art – mention dispositifs multiples
- Option Communication – mention arts et langages graphiques.

Option Art, mention dispositifs multiples – dna & dnsep

Sous l'intitulé Dispositifs multiples, l'option Art forme des créateurs et créatrices engagé.e.s dans le champ de l'art contemporain, des institutions culturelles, et des espaces alternatifs et interstitiels. Les dispositifs de l'exposition, de l'édition et de diffusion sont mis en œuvre par une équipe pédagogique composée de professionnels en activité, d'artistes, auteurs, théoriciens et commissaires d'exposition, galeristes et designers. Ces dispositifs se déploient en pratiques multiples et transversales, image imprimée et image mouvement, volume et photographie, recherche sonore et multimédia, installations et scénographie, écriture et dessin, édition et diffusion numérique.

L'option Art engage l'étudiant à expérimenter et croiser ces pratiques multiples, à concevoir et déployer des projets, réflexions et réalisations dans des dispositifs de monstration, de la salle d'exposition aux espaces publics; des dispositifs d'éditions d'objets, de livres et d'images imprimées; et enfin, des dispositifs de diffusion, du fanzine aux réseaux numériques.

Une pluralité de méthodologies est initiée, du travail individuel au travail collectif, du temps

court au temps long, de l'écriture à l'oralité, du dessin aux installations monumentales, des projets intra-muros aux expériences menées sur des sites extérieurs de la région du Grand Est et au-delà.

La diversité des ateliers, des méthodologies théoriques et pratiques, des contextes de monstration, d'éditions, de diffusions, des langages plastiques, écrits et oraux, est destinée à être maîtrisée et appropriée par l'étudiant qui apprend à construire des projets singuliers, tout en le menant vers une forme de professionnalisation fondamentale aux créateurs engagés dans le champ de l'art et de la culture. Sous forme de mises en situations concrètes, de workshops et de conférences initiés par l'équipe pédagogique avec le concours de spécialistes invités, de stages en milieux professionnels, en passant par la conceptualisation et la réalisation d'exposition événementielle et performée, se déterminent les axes fondateurs de l'option Art.

Dès le premier cycle, l'étudiant est immergé dans un contexte artistique foisonnant à travers des réflexions théoriques et des pratiques en atelier qui prennent en compte les espaces dans lesquels les projets sont menés et qui permettent de s'initier aux dispositifs de création contemporaine.

Les propositions artistiques, qui peuvent prendre les formes les plus diverses, sont envisagées dans toutes leurs potentialités, esthétiques et poétiques, politiques et économiques, autour de questionnements liés à la place de l'artiste, à son regard et à son rôle dans le monde contemporain. La pratique de l'écriture, travaillée de la première à la cinquième année (dossier, mémoire), permet de situer son travail, de l'éditer, le diffuser en interne, et de trouver son propre langage artistique.

Tout au long du second cycle, les recherches et réalisations de l'étudiant s'appuient sur des sujets de société, sociologiques et épistémologiques, menées dans le cadre d'ateliers de recherche et de création (ARC) et de séminaires, dont les problématiques visent à l'affirmation d'un propos singulier d'auteur chez l'étudiant, ainsi qu'à la justesse

de l'adéquation entre ses questionnements et les dispositifs multiples mis en œuvre, qui renvoient plus spécifiquement aux potentiels artistiques des différentes formes de recherche propres au champ de l'art contemporain. L'option Art est porteuse de trois structures de recherche qui participent à la définition de son identité : L'ARS (son, architecture, urbanisme), EQART (l'Espace en Question(s) dans l'ART contemporain) et le LabVIES (Laboratoire Volume, Installation-Interaction, Espace et Scénographie). De nombreux partenariats et échanges avec les acteurs artistiques de la grande région, centres d'art, galeries, musées, tels que le Frac Lorraine, le Centre Pompidou Metz et la Galerie Modulab, mais aussi les ateliers de l'Opéra de Metz, la pépinière d'artistes Bliida de Metz, sont activés en lien étroit avec les enseignements de l'option Art. Des expositions et événements culturels éclectiques sont organisés chaque année, non seulement au sein de l'école, mais dans le contexte géographique de la région Grand Est et au-delà, permettant ainsi d'amorcer et de privilégier un parcours personnel dynamique et ouvert à travers des projets et des stages, puis enfin de se projeter dans une activité et des pratiques professionnelles dans le milieu artistique.

Option Communication, mention arts et langages graphiques – dna & dnsep

L'option Communication – Arts et Langages graphiques accompagne l'étudiant.e dans l'affirmation de la singularité de sa production dans le livre, sur l'écran de cinéma, dans une salle d'exposition ou dans l'espace public, tout en mobilisant les potentialités offertes par le réseau numérique.

L'enjeu est ainsi de lui permettre de développer et d'aiguiser la maîtrise de la mise en espace de contenus narratifs, visuels comme textuels. Exprimer son regard sur le monde, donner vie et forme à des personnages comme à des univers, s'emparer de ses expériences personnelles pour les sublimer et les rendre universelles, nécessitent une distance critique que l'équipe enseignante, constituée

de professionnels en activité, s'emploie à développer, de la deuxième à la cinquième année. La multiplicité des ateliers et des cours théoriques permet une progression continue et la réalisation d'œuvres originales. Elle prépare également à envisager sereinement l'entrée dans le monde professionnel, en formant les étudiant-es à affirmer leur point de vue et en leur donnant la capacité de le mettre en forme plastiquement. Le cycle conduisant au DNA encadre les étudiant-es en les amenant à se confronter à l'éventail des enseignements proposés en ateliers. Dessin, photographie, cinéma, écriture de scénario, les guident dans l'exploration et l'affirmation de leur langage plastique et écrit. Ces pratiques dialoguent avec les ateliers de design éditorial, de design graphique, de typographie, d'animation, de transmédiabilité afin de questionner les modes de diffusion. Parallèlement, une attention particulière est portée à l'analyse théorique des images et des discours et un accompagnement est assuré pour la présentation des œuvres. Les interactions avec la gravure, l'art sonore, l'art de la performance, l'installation, la scénographie, la réflexion esthétique, sont encouragées afin de nourrir les expériences sensibles et intellectuelles des étudiant-es. Des workshops et des conférences animées par des professionnels invités enrichissent et élargissent le champ des pratiques enseignées. De l'interprétation à la création, il s'agit d'offrir progressivement aux étudiant-es la capacité de mettre en forme leurs « histoires ». Toute l'équipe enseignante insiste sur la pertinence du choix du médium dans la transmission de leur parole. Des pratiques traditionnelles d'édition – page, affiches imprimées... – à des usages de diffusion plus contemporains – image et texte performés, site internet... – les formes d'écriture plastique, textuelle, numérique et leur mise en espace sont des outils acquis avec l'obtention du DNA. La phase recherche, menant au DNSEP, insiste sur l'affirmation d'un regard et d'une voix propres en stimulant la production personnelle et la réflexion critique (ARC, ateliers, mémoire). Il s'agit d'accompagner les étudiant-es dans l'exploration intense des potentialités

soulevées par le choix de leur thème et des médias utilisés. Du conte au journal intime, du fanzine au web-doc, de la photo de famille au documentaire, du slogan à l’affiche, du sticker au roman graphique, de la parole au geste, le récit et ses mises en forme sont au cœur de la formation proposée par l’option Communication – Arts et Langages graphiques. Auteurs, plasticiens, l’équipe enseignante entend surtout former des acteurs engagés de façon critique et poétique dans les champs de l’art et de la communication visuelle.

Le cursus étudiant
(graphique page suivante)

Diplômes nationaux délivrés à l’ÉSAL

L’ÉSAL est habilitée par le ministère de la Culture, selon le décret ministériel du 13 novembre 1988 et l’arrêté ministériel du 6 mars 1997, modifié par celui du 13 novembre 2006, à dispenser des enseignements supérieurs artistiques.

CEAP

L’étudiant·e, ayant obtenu 120 crédits à l’issue de la 2e année, est titulaire du Certificat d’Études d’Arts Plastiques délivré par l’école et agréé par le ministère de la culture.

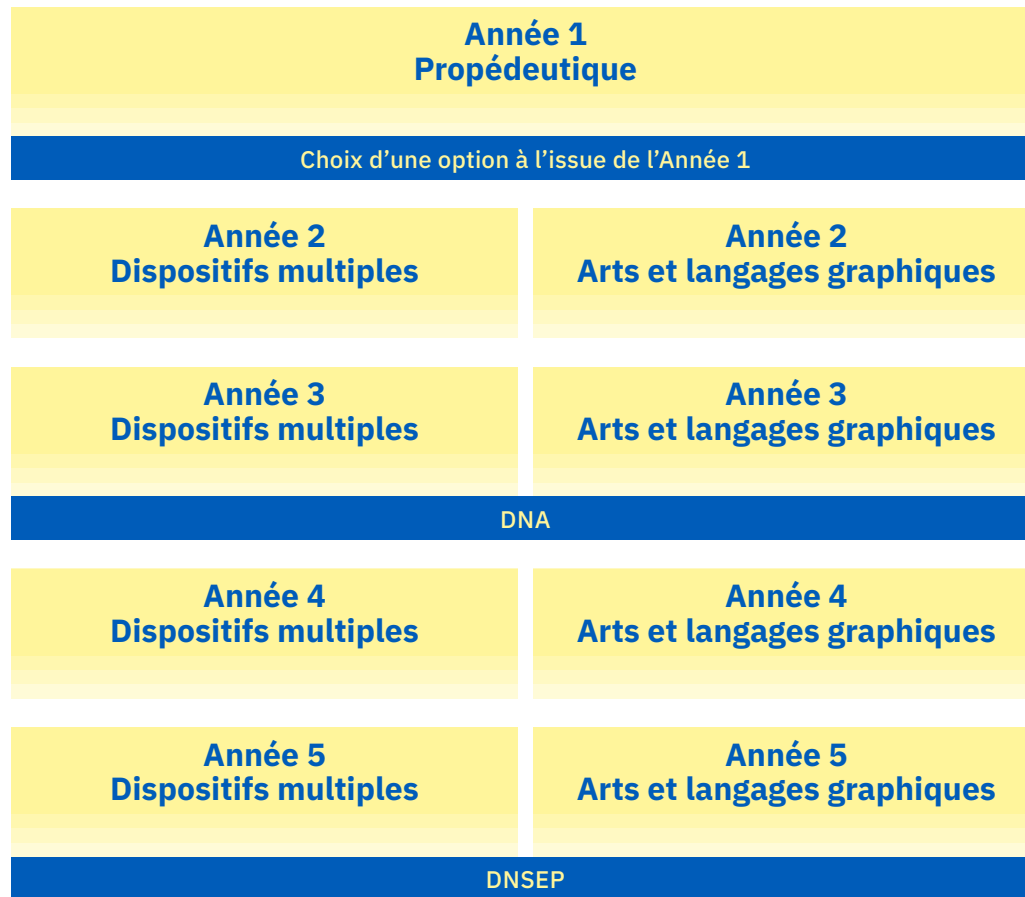
DNA

Le Diplôme National d’Art (DNA) vaut grade de Licence au sein du système LMD. L’ÉSAL délivre en option Art et en option Communication le Diplôme National d’Art. Le DNA sanctionne les 3 premières années d’études supérieures de cycle long.

DNSEP

Ce diplôme est inscrit au niveau du répertoire national des certifications professionnelles. Le Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique sanctionne 5 années d’études supérieures. Il est habilité au grade de Master.

Le cursus étudiant



Admissions

Concours d'entrée

L'admission en 1^{re} année se fait par concours. Sont admis à se présenter au concours les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (français ou étranger).

Les candidat·es non titulaires du baccalauréat et non-inscrit·es à la session d'examens de l'année du concours doivent déposer en complément du dossier de concours un curriculum vitae, une lettre de motivation, un dossier artistique et le descriptif détaillé des enseignements suivis. Leur dossier complet est examiné par une commission de recevabilité composée de la direction de site ou de son·a représentant·e et de deux enseignant·es. Celle-ci autorise ou non le·la candidat·e à présenter les épreuves du concours et en notifie l'intéressé·e en amont. Chaque site organise son propre concours. Les candidat·es doivent donc déposer deux dossiers séparés, en respectant la liste des pièces à fournir indiquées par chaque site. Chaque concours fait l'objet de frais d'inscription distincts.

Sur les deux sites, le concours comporte une épreuve écrite de culture générale, une épreuve écrite de langue vivante, une épreuve plastique et un entretien oral de parcours et de motivation avec un jury de 3 enseignant·es (dont un·e enseignant·e représentant de la direction, Président·e, appuyé par la présentation d'un dossier de travaux personnels.

Pour le site de Metz, le jury d'enseignant·es est complété par un 4^e membre étudiant·e dont l'avis reste consultatif.

Les modalités des épreuves, notamment leur durée, sont fixées par les directeurs de site. L'information est transmise aux candidat(e)s au moment de leur inscription. Les dates de concours sont également définies par chaque direction de site.

Les résultats sont affichés sur chaque site et/ou publiés sur le site internet.

→ esalorraine.fr

Le concours a une validité d'une année académique. Aucun report d'inscription ne peut être demandé.

Admission en quatrième année

Les étudiant·es de 3^e année du Pôle arts plastiques doivent présenter une commission de passage sur le site de Metz s'ils souhaitent intégrer la 4^e année à l'issue de leur diplôme.

La commission de passage est organisée de façon concomitante aux commission d'admission externes en cours de cursus.

Les candidat·es sont soumis à une épreuve unique d'entretien avec un jury composé de 3 enseignant·es de l'option demandée dont un·e docteur·e. Ils doivent avoir transmis en amont au secrétariat pédagogique une note d'intention dont les modalités leurs sont communiquées chaque année par l'administration (contenu du document, date de remise, format...).

La commission de passage est gratuite.

Les coordinateur·trices d'option du site de Metz, en lien avec le·la coordinateur·trice de 3^e année du site d'Épinal, informent les étudiant·es du déroulé des commissions optionnelles (art ou communication), des modalités pratiques et des attendus des jurys (note d'intention, projet de recherche...).

Chaque commission émet un avis favorable ou défavorable à l'issue des entretiens.

Les commissions ayant lieu au printemps, l'admission au semestre 7 est validée sous réserve de l'obtention du DNA.

En cas d'échec au DNA, l'étudiant·e devra repasser la commission de passage l'année suivante.

Admission en cours de cursus

L'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation des études dans l'enseignement supérieur artistique précise que :

— L'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du diplôme national d'arts et techniques, du diplôme national d'arts plastiques ou diplôme national d'art ; ou à la présentation d'une attestation justifiant la validation de 180 crédits ECTS ; et à l'avis de la commission d'admission en 2^e cycle.

— Les admissions aux semestres 3, 5 ou 9 sont soumises à l'avis d'une commission d'équivalence, qui détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier

artistique et pédagogique fourni par le·la candidat·e et du résultat de l'entretien de motivation.

— Les candidat·es à l'entrée en 1^{er} cycle passent un entretien oral de parcours et de motivation, appuyé par un dossier artistique de travaux personnels, devant un jury composé de 4 enseignant·es (dont un·e enseignant·e représentant·e de la direction, Président·e).

— Les candidat·es à l'entrée en 2^e cycle passent un entretien oral de parcours et de motivation, appuyé par un dossier artistique de travaux personnels, devant un jury composé de 3 enseignant·es du cycle et de l'option concernés (dont un titulaire d'un diplôme de doctorat).

— La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien. À Metz, les candidat·es sont convoqué·es à un entretien oral avec le jury après pré-sélection sur dossier (la liste des pièces demandées est précisée chaque année sur la fiche d'inscription à l'admission par équivalence). Les candidats étrangers résidant à l'étranger doivent candidater via le dispositif « Campus art ».

L'inscription (ou la réinscription) n'est effective qu'après la constitution du dossier administratif complet incluant :

Le règlement des frais d'inscription. Les frais d'inscription s'appliquent à tous, étudiant·es boursier·ères ou non. Ils peuvent être payés en 2 fois à la demande de l'étudiant·e.

Le montant des frais d'inscription est fixé par délibération du Conseil d'Administration, qui précise les conditions d'application des tarifs ainsi que les modalités générales du versement.

La présentation d'une attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

[acquiescement en ligne sur cvec.etudiant.gouv.fr].

La présentation d'une attestation d'assurance en responsabilité civile vie privée, incluant une couverture pour les risques encourus

dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires.

Ces formalités conditionnent la remise de la carte d'étudiant·e et la délivrance des attestations et certificats de scolarité. Chaque étudiant·e doit informer l'établissement de tout changement dans sa situation administrative (changement d'adresse par exemple).

Niveau de langue française pour toute admission

Les candidat·es à l'admission issus d'un pays non francophone ont l'obligation de présenter une attestation de réussite au TCF (Test de Connaissance de la langue Française) niveau 82 ou DELF 82 de moins d'1 an le jour de leur inscription administrative à l'école.

Une dérogation pourra être accordée de façon très exceptionnelle par la direction de site afin de reporter cette échéance, notamment en cas de session tardive d'examen. Aucun·e étudiant·e concerné·e par cette obligation ne sera autorisé·e à s'inscrire au diplôme (de fin de 1^{er} cycle ou de fin de 2^e cycle) s'il·si elle n'a pas fourni son attestation.

La désignation des jurys des commissions et du concours d'admission

Les jurys des commissions et des concours d'entrées sont constitués sous la responsabilité de la Direction générale, sur convocation des directions de site et conformément aux textes en vigueur. Les enseignant·es désigné·es comme membres de jury ne peuvent se désister, sauf en cas de force majeure ; la participation aux jurys faisant partie de leurs obligations de services.

Les formalités et évolutions pédagogiques

L'application des crédits d'enseignement à l'ÉSAL

Les crédits d'enseignement sont attribués selon les règles du Système Européen de Crédits Cumulables et Transférables, dits ECTS. Les grilles de crédits applicables à l'organisation des études au sein des écoles sont établies par la Direction Générale de la Création artistique au sein du ministère de la Culture. Le premier cycle d'études (années 1, 2 et 3) est composé de 6 semestres. Le deuxième cycle est composé de 4 semestres (années 4 et 5).

Chaque semestre est sanctionné par 30 crédits. Un crédit ECTS = 25/30h de travail pour l'étudiant·e.

Les crédits ECTS sont transférables et cumulables d'un cursus d'études à un autre. Ils créent des passerelles d'études entre universités, écoles supérieures et autres entités d'enseignement supérieur, encourageant ainsi la mobilité des étudiant·es au sein des pays européens signataires des accords de Bologne et membres de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Les mobilités hors espace européen sont également facilitées.

Le passage au semestre supérieur

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30. Le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

Organisation des rattrapages : (tableau page suivante)

En cas de non obtention des crédits nécessaires au passage au semestre suivant ou nécessaires à la présentation au diplôme, la direction de site, sur proposition de l'équipe pédagogique, se réserve la possibilité soit d'une réorientation de l'étudiant·e, soit d'un redoublement.

Le redoublement

La décision du redoublement en 1^{re} année (semestres 1 et 2) est prise exclusivement par la Direction : l'étudiant·e devra faire part de sa volonté à l'équipe pédagogique et demander un entretien à la direction, lors duquel il devra expliquer son choix et faire preuve de sa grande motivation.

En cas d'échec à partir du 3^e semestre de l'année académique (semestres 3, 5, 7, 9), l'étudiant·e peut demander un redoublement sous réserve de rester assidu·e aux enseignements qui le·la concernent et de se présenter en fin d'année à la commission de redoublement.

En cas d'échec en 2^e année (4^e semestre de l'année académique), l'équipe pédagogique se prononcera sur un avis favorable ou défavorable au redoublement, au regard du dernier bilan de l'étudiant·e.

En cas d'échec aux épreuves de diplôme (DNA ou DNSEP), l'étudiant·e se verra proposer systématiquement un redoublement.

En cas de non inscription volontaire de l'étudiant·e au diplôme (DNA ou DNSEP), un redoublement pourra être autorisé par la commission de redoublement.

La commission de redoublement est réunie par les coordinateur·trices d'options pour le site de Metz, le·la coordinateur·trice général·e pour le site d'Épinal, en fonction du nombre d'étudiant·es et des promotions concernés. Elle consiste en un bilan plastique, théorique et de motivation qui permettra à l'équipe pédagogique d'émettre un avis favorable ou défavorable soumis à la direction de site.

Redoublement et engagement pédagogique

— Redoublement en 1^{re} année : afin de maintenir et d'alimenter une dynamique pédagogique constructive, l'étudiant·e s'engage à suivre l'ensemble des enseignements présents dans l'emploi du temps et à valider à nouveau la totalité de ses crédits ECTS. Cependant, les crédits acquis à l'année n-1 pourront être valorisés afin de pallier un déficit de crédits au moment du bilan semestriel.

— Redoublement en 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e année : l'étudiant·e s'engage à signer et à respecter un contrat d'études (cf. ci-dessous) personnalisé pour l'année du redoublement.

Aucune préparation au diplôme ne peut se faire sans accompagnement pédagogique ni suivi régulier. Aucun diplôme ne peut être présenté en candidat libre.

Le contrat d'études

Il fait l'objet d'un accord entre l'étudiant·e et la direction de site situé à Metz ou à Épinal. Il comprend selon le cycle d'études la liste des cours, ateliers, séminaires et ARC à suivre, ainsi que le choix pour les étudiant·es concerné·es du directeur de recherches et du directeur de mémoire. Sur le site arts plastiques de Metz, il concerne les étudiant·es à partir de la 2^e année, car les enseignements de 1^{re} année font l'objet d'un tronc commun obligatoire unique. Une fois signé par l'ensemble des parties [direction de site + étudiant·e], l'étudiant·e ne peut plus demander de modification de son contrat d'études.

Le changement d'option

Les étudiant·es de 2^e ou de 4^e année souhaitant changer d'option doivent se présenter à une commission de changement d'option, réunie en fonction des demandes des étudiant·es. La commission se réunit en fin d'année académique afin d'émettre un avis favorable ou défavorable à l'intégration d'un·e étudiant·e dans une nouvelle option à la rentrée

académique suivante (n+1). La demande doit être motivée par une note d'intention. Le changement d'option n'est possible que sur le site de Metz, entre option Art et option Communication.

Aucun changement d'option ne peut être demandé entre le 1^{er} et le 2^e semestre d'une même année académique, dès lors que le contrat d'études a été signé par l'étudiant·e. Les étudiant·es de 3^e année ont la possibilité de présenter la commission de passage d'une option autre que celle de leur DNA.

Aucun changement d'option ne peut être demandé lors d'un redoublement en 3^e ou 5^e année.

Crédits manquants au :	Rattrapage au :
Semestre 1	Semestre 2
Semestre 2	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 3	Semestre 4
Semestre 4	Semestre 5
Semestre 5	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 6	Aucun rattrapage possible - non présentation au diplôme si nombre de crédits inférieur à 165 le jour de l'inscription pédagogique au DNA. Si inscription au diplôme, redoublement proposé en cas d'échec. Si 165 crédits acquis mais non inscription volontaire au DNA, redoublement possible sur avis de la commission de redoublement ou réorientation.
Semestre 7	Semestre 8
Semestre 8	Semestre 9
Semestre 9	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 10	Aucun rattrapage possible - si inscription au diplôme, redoublement proposé en cas d'échec. Si 270 crédits acquis mais non inscription volontaire au DNSEP, redoublement possible sur avis de la commission de redoublement ou réorientation.

Les bourses et aides au diplôme

Des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides spécifiques peuvent être accordées aux étudiant-es. Les demandes de bourses doivent être déposées via internet sur le site du CROUS, qui instruira les demandes selon la réglementation en vigueur.

Les étudiant-es non boursier-es sur critères sociaux et qui rencontrent des difficultés pérennes peuvent solliciter le Fonds National d'Aide d'Urgence Annuelle Culture, dispositif de soutien financier piloté par le ministère de la Culture. Les 3 grands critères retenus pour être éligible à ce fonds sont : la rupture familiale, l'indépendance avérée et/ou la reprise d'études au-delà de 28 ans. Deux sessions sont organisées par année universitaire. Les dossiers sont à retirer auprès des services scolarité des écoles.

L'école s'engage à soutenir financièrement les étudiants avec la mise en place d'une aide au diplôme (DNA : 180 € – DNSEP : 300 €).

Le dispositif est expliqué sur le site internet (vie étudiante).

Pour plus d'informations, contacter Lysiane Bernier et Billal Mebarki.

Journée portes ouvertes, février 2020, crédits: ÉSAL/Juliette Féraud



« Il n'y a pas de pensée sans représentation; penser est toujours nécessairement mettre en mouvement, dans certaines directions et selon certaines règles (non nécessairement maîtrisées, ni les unes, ni les autres), des représentation: figures, schèmes, images de mots – et cela n'est ni accidentel, ni condition extérieure, ni étayage, mais l'élément même de la pensée »

Cornélius Castoriadis,
L'Institution imaginaire de la société, 1975.

La recherche et le mémoire à l'ÉSAL

Dès l'entrée dans l'école, les étudiant·es apprennent à construire leur pensée et à la réaliser en expérimentant différentes formes de création. Les trois premières années jusqu'au DNA – grade Licence du Ministère de l'Enseignement supérieur – sont ainsi consacrées à l'acquisition d'un éventail de savoir-faire, tant formels que critiques. La présentation des différents travaux d'atelier lors du diplôme, accompagnée de la rédaction d'un texte reflétant avec distance leur sensibilité, vient clore le premier cycle et amorcer le deuxième. Il s'agit alors d'affirmer un regard à travers une recherche formelle passionnée, articulée et soutenue par la rédaction du mémoire, socle théorique et critique, en vue de l'obtention du DNSEP – grade Master du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les différents ARC, Séminaires et Laboratoires (liste ci-après) proposés par l'équipe enseignante d'artistes et de théoriciens offrent des canevas sur lesquels viennent tisser les étudiant·es.

Ces terrains de jeux recouvrent des champs, des enjeux et des pratiques majeurs de l'art contemporain. Ils permettent la réflexion collégiale, le croisement des approches et la mise en commun des idées et des réalisations. En partageant les expériences, en réinvestissant des pratiques, les recherches, tant personnelles que collectives, s'affinent, construisant ainsi dans les ateliers et séminaires des modes de faire particuliers. Le dialogue régulier avec le directeur de recherche (professeur choisi par l'étudiant·e), encourage l'expérimentation singulière et développe la sensibilité de chaque jeune artiste. Défendre ses choix formels, confronter sa subjectivité au regard de l'autre, apprendre et échanger les savoirs et les techniques conduisent les étudiant·es à penser la création au cœur d'une articulation entre intime et collectif.

S'ajoutent des journées d'études, des rencontres avec des artistes et des professionnels invités lors de Workshop, l'expérience du stage, qui rythment et aèrent le processus de questionnement. L'écriture du mémoire accompagne la maturation du projet artistique personnel de chaque étudiant·e. Nécessairement sensible et critique, elle est guidée par un directeur de mémoire – professeur titulaire d'un doctorat. Avec le directeur de recherche, ils indiquent des pistes, des orientations, des possibles.

La recherche bibliographique et la connaissance de l'histoire de l'art consolident le socle théorique sur lequel repose la réflexion. Il s'agit ensuite de trouver son style, d'être capable de l'aiguiser afin d'offrir au lecteur un texte structuré, qu'il s'agisse d'un essai critique ou d'un conte onirique... Peu importe finalement la forme tant qu'elle répond à l'exigence du mémoire : affirmer son positionnement de créateur contemporain, conscient des enjeux propres à sa pratique. L'objet livre conçu et réalisé par l'étudiant·e parachève ce processus de recherche littéraire en revenant à la dimension formelle primordiale propre à l'école d'art : le mémoire devient une œuvre constitutive du diplôme.

De nombreux partenariats (universités, écoles d'ingénieurs, nationales et internationales, musées, entreprises privées) permettent de croiser les réseaux, d'élargir les regards et les approches : autant d'enrichissements possibles, de fils à tisser comme de nœuds à dénouer. À l'ÉSAL, la recherche formelle et l'écriture du mémoire permettent la consolidation d'un processus créatif personnel au potentiel subversif et imaginatif. Ils offrent à l'étudiant·e la possibilité de se déplacer dans ces « espaces interstitiels » dont parle Homi K. Bhabha dans *Les lieux de la Culture* (1994), de les élargir et de s'y installer afin de questionner la place de l'artiste en tant que sujet social et politique (genre, génération, positionnement institutionnel, lieu géopolitique...). Ils servent ainsi de piliers à son futur engagement professionnel.

Les ateliers de recherche et de création

ARC Cultures alternatives

— Christian Globensky, Jean-Denis Filliozat, Daniel Kommer

L'ARC Cultures Alternatives lance une recherche sur les propriétés de nos espaces de vie, physiques et numériques, redéfinis par les récentes mutations technologiques et sociétales. Nos champs d'expérimentation sont les espaces muséaux et de monstration associés aux arts plastiques. Il s'agit d'engager une recherche utilisant le médium de l'exposition pour créer de nouvelles possibilités de vies.

→ labvies.cargo.site/

ARC Électrique — Éléonore Bak,

Jean-Denis Filliozat, Elamine Maecha

L'ARC Électrique est en lien avec efluid, entreprise qui développe des solutions numériques innovantes à Metz. L'ARC concentre de nombreux champs de recherche, en interrogeant notamment la porosité entre art et design, à travers la création de projets à réaliser au cœur du siège de la société. Une approche globale, portant aussi bien sur l'espace, l'étude de matériaux, la spatialisation sonore, le travail sur la lumière, que le graphisme ou la gestion des données. Cette recherche appliquée apporte aux futur·es diplômé·es une plus grande autonomie, grâce à des expérimentations en prise avec le réel.

ARC EQART — Célia Charvet, Agnès Geoffray et Jean-Christophe Røelens

Portés par une dynamique de groupe, les étudiant·es expérimentent leur travail en contexte, dans des espaces intérieurs ou extérieurs, publics ou privés, dédiés à l'art ou non. Il s'agit de concevoir et réaliser, du montage jusqu'à la diffusion, trois ou quatre événements par an sur des temps courts en intégrant, détournant et réinventant les contraintes spécifiques à chacun des espaces proposés.

ARC Images lancinantes et subtilités de la forme — Agnès Geoffray et Émilie Pompelle

L'ARC Images lancinantes et subtilités de la forme propose de repenser une « matière » traumatique ou douloureuse, intime, sociale

ou historique. Comment la donner à voir et lui donner une forme, en pensant la place et le statut du public ? L'étudiant·e est amené à poser un regard critique, éthique et esthétique sur la mise en visibilité de ces images. Enfin les questions du soin, de la réparation et de la transmission sont abordées en regard de ces problématiques autour de la violence.

ARC Résistances sensibles — Éléonore Bak, Hélène Guillaume et Christophe Georgel

Comment à partir d'une position critique sur notre monde actuel, proposer de manière sensible d'autres récits qui renouvellent notre compréhension, nos représentations et nos manières d'être-au-monde ? Résistances sensibles implique un mode collaboratif dans lequel les gestes singuliers alimentent une synergie de projets partagés.

L'A.R.S (L'atelier de recherche sonore)

— Éléonore Bak

Fondé en 2009, L'A.R.S offre un contexte propice pour réaliser des projets en son (méthodologie et mise en œuvre). Éléonore Bak, artiste, docteure en architecture et chercheuse associée au laboratoire CRESSON / ÉNSAG (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble) donne une coloration spécifique à la recherche. Elle s'appuie sur des partenariats scientifiques spécialisés pour assoir le son « comme matériau plastique et de construction » d'environnements naturels et artificiels.

Le LabVIES (Laboratoire d'installation et d'interface) — Jean-Denis Filliozat et Christian Globensky

Le LabVIES centralise le travail de recherche sur les installations, les dispositifs scénographiques et l'espace d'exposition comme médium développés à l'ÉSAL. Le champ de recherche est ici la « spatialisation » des réalisations plastiques, audiovisuelles et numérique. Il s'agit de mettre en place des protocoles d'expérimentation grâce aux modes d'interactions offerts par le médium exposition, et enfin, initier la recherche, théorique et appliquée, portant sur les thématiques Arts, Sciences et Technologies.

Séminaires de recherche et conférences

Séminaire (D)écrire — Claire Tenu

Une réflexion sur le point de vue, par les œuvres, en interrogeant les écarts et les relais entre description topographique (par l'enregistrement objectif) et description littéraire (par la langue d'un sujet). Déceler comment peuvent se jouer les relations du corps, de l'histoire, de l'espace et du territoire au prisme des formes descriptives.

Séminaire Changer d'air(e) — Célia Charvet

Quand sculpter l'air change l'aire; quand faire espace produit une atmosphère; quand cette qualité atmosphérique fait, par sa présence, signe, et sens; quand les états l'espace constituent un langage pour le corps, pour la pensée; quand les artistes conçoivent des formes, visibles ou invisibles, qui font penser; quand l'oeuvre fait entrer en résonance le corps, l'espace et le temps; quand cette résonance définit un langage, un milieu, un monde; quand ce monde ainsi formé traduit un mode d'être au monde; quand ce mode d'être est esthétique, poétique, politique; quand sculpter l'aire change l'air.

Les Rencontres du soir — Claire Tenu

L'ÉSAL met en place depuis 2018 les « Rencontres du soir », espace d'échanges ouvert à tout public pour interroger les relations entre arts, anthropologie et réalités sociales et économiques avec des artistes et des chercheurs. Ces conférences par des intervenants renommés et choisis pour leur engagement artistique et la précision de leurs démarches intellectuelles et pédagogiques, sont l'occasion pour les étudiants et les diplômés d'affiner leur approche des méthodologies de recherche et leur positionnement dans le monde.

Institut page — texte — espace — édition

L'institut page se construit comme un laboratoire de recherches textuelles, graphiques et éditoriales. Il se déploie sous différentes formes : programme de recherche, ateliers, workshops, séminaire...

« Institut Page » s'intéresse à la production de contenus issus des discussions et thématiques des conférences organisées à l'école; à la conception de formes graphiques textuelles et éditoriales à partir de différents corpus de l'ensemble des ateliers; à la prise en compte des contraintes techniques et économiques; à la définition des publics et de la publication. L'institut rend compte de ses activités par des éditions imprimées ou en ligne.

→ [instagram.com/institutpage](https://www.instagram.com/institutpage)

Institut page / programme de recherche

EXTRA—TEXTE — Jérôme Knebusch, Elamine Maecha, Adrien Malcor

Recherche et expérimentation autour du « paratexte » (titres, notes, préfaces...) et des « contre-espaces » du livre (colophon, dos, tranche, pli, gardes...).

Le programme EXTRA—TEXTE poursuit des réflexions issues de différents ARC et séminaires à l'ÉSAL autour de la place du texte dans l'objet livre.

Institut page / séminaire EXTRA—TEXTE

— Adrien Malcor, Elamine Maecha

Renforcement théorique et conceptuel de lignes de recherche déjà engagées dans l'école autour du texte, de la typographie, de l'édition et du livre comme espace de création.

Institut page / groupe de pratique expérimentale et créative du mémoire

— Célia Charvet, Elamine Maecha, Émilie Pompelle, Claire Tenu

Réflexions autour du mémoire, composante essentielle des études en deuxième cycle à l'ÉSAL en travaillant sur la forme plastique de l'écriture.

Initiation à la recherche documentaire

En 2020-2021, des rendez-vous autour de l'initiation à la recherche seront pris avec les étudiant·es, de la 1^e à la 5^e année.

L'objectif sera tant de leur conseiller des outils méthodologiques et critiques, que de leur transmettre les normes bibliographiques et de référencement. Ces rencontres dépasseront les seules ressources de la médiathèque : les collections des bibliothèques et des centres de documentation spécialisés, les ressources en ligne, mais aussi la vocation des archives publiques seront abordées.

Stages

Sous la responsabilité de la directrice de l'établissement, « les stages d'études sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'étudiant·e acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme et de favoriser son insertion professionnelle » (loi du 10 juillet 2014).

Un stage de 70h minimum (site de Metz) doit être réalisé sur les périodes de vacances scolaires (sauf dérogation de la direction de site) est obligatoire en 2^e année. Un stage de 308h minimum, dont les dates sont laissées au libre choix de l'étudiant·e, est obligatoire en 4^e année (les étudiant·es en mobilité Erasmus sont exempté·es de l'obligation de stage). En dehors de ces obligations, les stages sont possibles et encouragés tout au long du cursus, de la 1^e à la 5^e année. Les stages non obligatoires doivent avoir lieu – sauf dérogation de la direction de site – durant les vacances scolaires. Les dérogations accordées tiendront compte de l'intérêt pédagogique et de l'ouverture/intégration professionnelle apportés à l'étudiant·e concerné·e. Les stages de 2^e année sont crédités au semestre 6. Les stages de 4^e année sont crédités au semestre 8. Tout stage doit faire l'objet d'une convention tripartite : école, étudiant·e, lieu de stage. La convention précise les obligations de chaque partie et rappelle la réglementation en vigueur.

Encadrement pédagogique

L'encadrement du stagiaire est assuré au sein de l'école par le directeur de recherches de l'étudiant·e. Il assure un suivi régulier en fonction des besoins de l'étudiant·e et/ou des demandes de la structure d'accueil. Le directeur de recherches valide le choix de stage de l'étudiant·e et définit avec lui en amont les compétences à acquérir au cours du stage (en fonction du cursus de l'étudiant·e : année d'études, option, mention et de son projet personnel).

La césure

Principes généraux

Les modalités de déroulement d'une année de césure ont été précisées par la circulaire du 22 juillet 2015 et s'applique à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le texte permet à un·e étudiant·e qui le désire de faire une coupure dans son cursus universitaire d'un semestre minimum et deux maximum dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est basée sur le volontariat de l'étudiant·e et ne peut en aucun cas être rendue obligatoire.

Césure d'un semestre

Un·e étudiant·e peut faire la demande d'une césure d'un semestre uniquement pour le semestre 7 ou pour le semestre 8. Sont exclu·es les étudiant·es partant en mobilité Erasmus (ou autre cadre de mobilité) au cours de l'année universitaire concernée.

La césure d'un semestre ne peut être accordée que sur la base d'un projet de stage, faisant l'objet d'un conventionnement avec un organisme d'accueil. La convention tripartite [école – organisme d'accueil – étudiant·e] précisera les missions ainsi que les compétences à acquérir par l'étudiant·e. L'étudiant·e bénéficiera d'un accompagnement pédagogique et conservera un accès à l'école et au matériel dans les mêmes conditions que les autres étudiant·es.

Une restitution devra obligatoirement être organisée au moment des bilans de fin du semestre concerné. L'équipe pédagogique et la direction d'établissement se prononceront ensuite sur la validation ou non des crédits ECTS nécessaires au passage au semestre suivant (24 minimum) et fixeront les modalités de rattrapage d'éventuels crédits manquants (6 maximum). L'étudiant·e qui n'aurait pas suffisamment mis à profit sa période de césure pour acquérir les connaissances et compétences suffisantes à la validation de crédits ne serait pas admis·e au semestre suivant.

Césure d'une année

Un·e étudiant·e peut faire la demande d'une césure d'une année uniquement entre la 2^e et la 3^e année ou entre la 3^e et la 4^e année. Pour une demande de césure entre la 2^e et la 3^e année, l'étudiant·e doit obligatoirement avoir validé l'ensemble de ses crédits (120 crédits). De ce fait, l'avis favorable de la commission réunie en amont des bilans sera sous réserve de la validation des 120 crédits. Une année de césure ne bénéficie d'aucun accompagnement pédagogique. L'étudiant·e est libre de mener à bien un projet personnel et/ou de mobilité. Il·elle n'est pas admis·e à fréquenter l'école et ne bénéficie pas de l'accès au matériel pédagogique. Aucun retour anticipé ne sera admis en cas de changement d'avis de l'étudiant·e.

Modalités administratives

La demande de césure doit être déposée sous forme d'une note d'intention au service scolarité de l'école avant le 31 mars de l'année universitaire en cours pour l'année universitaire suivante.

L'étudiant·e est ensuite reçu·e par une commission de césure composée de la direction de site, du·de la responsable des études de site et d'au moins un·e enseignant·e du site.

Droits d'inscription

Césure d'un semestre : maintien des droits d'inscription annuels.
Césure d'une année : exonération totale des droits d'inscription.

La mobilité étudiante

Les voyages d'étude

Dans le cadre des programmes pédagogiques et en prolongement direct des enseignements tant théoriques que plastiques, des voyages d'étude de plusieurs jours à l'étranger sont régulièrement organisés (Londres, Berlin, Venise, Lyon...). Chacun permet à une quarantaine d'étudiant-es encadré-es par une équipe d'enseignant-es la découverte d'une culture, des tendances de l'art contemporain et une approche vivante de l'histoire de l'art à l'occasion de parcours autour des principaux musées et monuments de la ville (visites préparées et réservées avant le départ et donnant lieu à un travail de suivi).

Un de ces voyages s'inscrit annuellement dans la dynamique des sites de Metz et Épinal. Des déplacements d'une ou deux journées à Bâle, Bruxelles, Luxembourg et Paris, sont également programmés à l'occasion de grandes expositions.

Les relations internationales

L'élaboration d'une politique d'échanges internationaux constitue l'une des priorités de l'école qui encourage les étudiant-es à effectuer une partie de leur cursus à l'étranger et à participer à des voyages d'études.

Les étudiant-es de 4^e année pour le site de Metz et les étudiant-es de 2^e année pour le site d'Épinal ont la possibilité, sur examen de leur dossier de candidature, de participer à un échange ERASMUS ou à une mobilité internationale dans l'un des établissements partenaires de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

Ce séjour, d'une durée de 3 à 5 mois, fait l'objet d'un contrat d'études signé par la direction de site et par un représentant de l'établissement d'accueil. Les crédits validés à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS sont acquis sans nouvelle évaluation de l'étudiant-e.

Les étudiant-es de l'ÉSAL accueillis dans d'autres établissements sont, durant leur(s) séjour(s), placés sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil.

Les étudiant-es peuvent bénéficier des bourses Erasmus complétées par un financement la région Grand Est.

Le choix de nos partenaires est guidé par la recherche de valeurs reconnues dans des disciplines complémentaires et par le désir d'offrir en retour notre expertise dans les domaines de compétences qui sont les nôtres. L'école accueille régulièrement des étudiant-es et des enseignant-es en provenance d'institutions européennes partenaires. Les enseignant-es de l'ÉSAL ont également l'occasion d'intervenir dans ces écoles et universités. Une charte Erasmus, accordée par l'agence européenne garantit la qualité et la reconnaissance académique des mobilités étudiantes qui font l'objet d'un contrat d'études avec l'établissement d'accueil.

Actuellement, des conventions Erasmus ont été signées avec les institutions suivantes :

— Allemagne

Fachhochschule Trier et Hochschule des Bildenden Künste Saar Sarrebruck

— Belgique

Académie Royale des Beaux-Arts de Liège, École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre à Bruxelles

— Espagne

Escola d'Art i Superior de Disseny de Castello

— Pologne

Academy of fine arts in Gdansk, Academy of fine arts in Cracow

— Roumanie

West University of Timisoara

— Turquie

Sabancı University, Istanbul

— Chypre

Cyprus University of Technology à Limasol

Hors Erasmus, un accord bilatéral très actif soutenu par des aides de la Région Lorraine nous lie à Faculté des Beaux-Arts de l'Université de Cetinje au Monténégro. Des conventions sont en cours pour élargir davantage notre réseau de partenaires.

L'ÉSAL participe aux travaux de l'association Art Accord France, plateforme de mutualisation et d'échanges pour les responsables des relations internationales des écoles d'art qui permet de partager des informations, des outils et des expériences, de mettre à disposition des contacts, des partenaires potentiels.

Des liens personnels et institutionnels avec ELIA, European League of Institutes of the Arts, donnent à chacun de ses membres une visibilité internationale et une ouverture sur un réseau d'excellence européen.

L'ÉSAL est membre du réseau CampusArt qui, avec le soutien des ministères français de l'Éducation, des Affaires étrangères et de la Culture, ainsi que de l'ANDEA (Association Nationale des Écoles Supérieures d'Art), permet de recruter par équivalence des étudiant-es du monde entier.

L'inscription et la préparation aux diplômes

Les dates prévisionnelles d'inscriptions aux diplômes (DNA et DNSEP) sont inscrites au calendrier pédagogique de chaque site. L'étudiant-e doit avoir obtenu l'ensemble de ses crédits pour pouvoir s'inscrire au diplôme : 165 crédits requis en 1^{er} cycle, 270 en 2^e cycle. Les étudiant-es sont tenu-es de fournir les documents nécessaires à leur inscription à la date qui les concerne. En cas de retard, le dossier de l'étudiant-e ne sera pas instruit par le secrétariat pédagogique.

Les secrétariats pédagogiques transmettent une copie des dossiers des candidat-es à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine. L'école reste cependant seule organisatrice des diplômes.

Les fiches individuelles de notation sont conservées par l'établissement et peuvent être communiquées aux candidat-es sur demande écrite.

Chaque année académique, des référent-es aux diplômes sont nommés par la direction de site parmi les enseignant-es : pour chaque DNA (3 référents, 1 par option) et chaque DNSEP (2 référents, 1 par option). Les référent-es préparent les étudiant-es aux diplômes, proposent les membres de jurys en concertation avec les équipes pédagogiques et sont le représentant enseignant des jurys de diplômes. Ils sont renouvelés chaque année.

L'accompagnement au parcours professionnel des étudiant·es et des diplômé·es

L'insertion professionnelle des étudiant·es est une préoccupation constante au sein de l'ÉSAL. Régulièrement, les recherches et les réalisations des étudiant·es s'ouvrent au public que ce soit à travers les éditions, événements, expositions ou concerts. La Galerie de l'esplanade à Metz et le Trésor à Épinal sont des lieux de monstration dans des conditions professionnelles.

L'ÉSAL établit des partenariats et des mécénats inscrits dans la pédagogie de l'école avec des entreprises du territoire, comme l'UEM, Mirabelle TV et l'entreprise DeBuyer. La politique active des stages au sein de l'ÉSAL est également une voie d'intégration forte. Les statistiques d'insertion des promotions du pôle arts plastiques témoignent de l'activité professionnelle de 85 % des diplômé·es. Parmi ceux·celles-ci, 73 % exercent leur activité en lien direct avec leur formation à l'ÉSAL.

Des journées « Parcours professionnel » à « Document d'artiste »

Les journées du parcours professionnel, moments privilégiés pour aborder les préoccupations liées à l'entrée dans le monde du travail avec des professionnels de l'art, se sont transformées depuis 2 ans en un atelier « Document d'artiste », ouvert aux étudiant·es de la 1^{re} à la 5^e année. Cette évolution permet d'inscrire cet axe dans la pédagogie même de l'école et sur le long terme.

L'ÉSAL adosse sa pédagogie à des expériences professionnelles

La politique active des stages de l'ÉSAL est une voie d'intégration forte. L'ÉSAL s'engage dans l'insertion professionnelle des étudiant·es en

mettant en place des partenariats – en lien avec son réseau de Partenaires Particuliers – qui débouchent sur des expériences singulières et fortes pour les étudiant·es. Ainsi, certains partenariats ponctuent l'année universitaire et sont une réelle ressource pour les étudiant·es en termes de professionnalisation :

Les Rencontres du soir

L'ÉSAL met en place depuis 2018 les « Rencontres du soir », espace d'échanges ouvert à tout public pour interroger les relations entre arts, anthropologie et réalités sociales et économiques avec des artistes et des chercheurs. Ces conférences mensuelles sont l'occasion pour les étudiant·es et les diplômés d'affiner leur approche des méthodologies de recherche et leur positionnement dans le monde.

Les Rencontres interdisciplinaires, arts plastiques - musique - danse

Depuis 2019, des échanges participatifs autour de l'interdisciplinarité et du dialogue entre les arts sont régulièrement proposés dans l'année. Ces rencontres sont animées par Stéphane Ghislain Roussel, dramaturge, metteur en scène et Commissaire d'exposition – entre autres de l'exposition Opéra Monde du Centre Pompidou-Metz, directeur artistique du bureau de création PROJETEN (Luxembourg).

Le Bureau du dessin

Le bureau du dessin, créé en 2008 des rendez-vous inédits autour des formes multiples du dessin. Il peut s'agir de projets courts : rencontres, workshops, débats, mais aussi d'expositions dans des lieux de différentes natures ou plus récemment d'éditions qui engagent la participation d'étudiant·es de trois des établissements supérieurs d'art du grand Est : l'ÉSAL (École supérieure d'art de Lorraine), l'ENSAD (École nationale supérieure d'art de Nancy), l'ESAD (École Supérieure d'Art et de Design) de Reims, la HEAR (Haute école des arts du Rhin).

Atelier REVU / design éditorial Metz-Épinal

L'atelier REVU se construit comme un laboratoire de recherche éditoriale mené à Épinal et Metz,

au sein duquel « expérimentation » est le maître mot. À partir d'un corpus d'œuvres et de textes proposés par les enseignant·s, les étudiant·e·s sont amené·e·s à concevoir un objet éditorial qui s'engage à « revoir » ce corpus, à en proposer une relecture, un prolongement. L'atelier se séquence en plusieurs parties corrélées : étude et contextualisation du corpus, discussions autour des thématiques qui s'en dégagent ; productions de contenus ; conception d'une forme éditoriale ; prise en compte des contraintes techniques et économiques ; définition du public et de la diffusion de la publication...

Workshop de design trinational / Rencontres sur le design des écoles d'art du Grand Est et du Rhin

Les écoles supérieures d'art en région transfrontalière collaborent tous les ans afin de mettre en place un workshop trinational autour du design qui dure 3 jours et qui a lieu successivement dans une des 10 écoles participantes.

Monstruosa - Cases et débordements / Workshops, expositions et éditions autour de la transversalité des pratiques du dessin

Les ateliers Dessiner / designer et Drama ont développé communément un temps d'exploration de la bande dessinée et des pratiques transversales de l'illustration et du dessin. Une semaine de workshops avec des restitutions publiques sous forme d'exposition, d'éditions ou de rencontres. Cette semaine s'inscrit dans le cadre du festival le Livre à Metz et noue de nombreux partenariats avec, entre autres la galerie Octave Cowbell et Le carré des bulles.

Heidenkirche / Résidence de création en forêt

Chaque année une quinzaine d'étudiant·es vivent une semaine de résidence au centre de création artistique ARToPie, situé à Meisenthal, afin de créer un parcours artistique en immersion dans un milieu forestier sur le site de la Heidenkirche. C'est un temps de création singulier, un moment fort de vie collective et une vraie expérience professionnelle à

destination du grand public, dont le vernissage inaugure le Festival des Paysages et qui est visible jusque fin août. Un sondage est proposé pendant l'exposition, qui élit le·la lauréat·e d'une résidence d'un mois au sein de la structure ARTopIE.

Courts : / Projection annuelle des courts métrages de l'atelier cinéma

La pratique du cinéma, peu commune au sein des écoles d'art, est une spécificité revendiquée par l'ÉSAL Metz qui organise la projection de l'atelier Cinéma chaque année depuis plus de dix ans dans un cinéma du centre-ville. Temps fort de la pédagogie et de la convivialité de l'école, elle permet aux étudiant·es de découvrir les enjeux (et le plaisir) d'une diffusion professionnelle et publique de leurs travaux. Cet événement est également l'occasion d'une collaboration avec l'Atelier Design Graphique de l'option Communication dont chaque étudiant·e crée une proposition graphique comprenant affiches, programme, animation et bannières numériques.

Festival Constellations de Metz

L'ÉSAL valorise le travail des étudiant·es en proposant à la Ville de Metz leurs productions dans le cadre du programme du festival Constellations de Metz – festival d'arts numériques qui se déroule de juin à septembre.

Les Petits Laboratoires de l'Image

La DAAC en lien avec l'IA-IPR arts plastiques, la DRAC et les écoles d'arts de Lorraine, a développé un dispositif en direction des classes de collège et de lycée intitulé « Les Petits Laboratoires de l'Image ». Il s'adresse aux étudiant·es des écoles d'art pratiquant la photographie et leur permet de mener un court projet en direction d'élèves de collèges ou de lycées. L'ÉSAL contribue à ce dispositif qui permet à une douzaine d'étudiant·es de réaliser cette expérience rémunérée.

Partenaires particuliers

Chaque année l'ÉSAL organise une rencontre entre les étudiant·es et les Partenaires Particuliers de l'école, afin d'informer les

étudiant·es sur les structures et leurs programmations. Cette rencontre s'effectue en deux temps : une après-midi centrée sur les institutions telles que le Centre Pompidou – Metz, le MUDAM, le Casino, le Signe, centre de graphisme national, etc. Le lendemain, une visite guidée se déroule dans les lieux culturels de la Ville de Metz, organisée par le réseau LORA, afin de familiariser les nouveaux arrivants avec le paysage et les acteurs du terrain.

L'ÉSAL s'inscrit dans des événements à envergure nationale

L'école coopère et favorise la participation des étudiant·es aux biennales (workshops et expositions) telles que la biennale Exemplaires – formes et pratiques de l'édition à Rennes, la biennale de design graphique à Chaumont ou encore la biennale de la photographie à Mulhouse. Elle participe également aux Ateliers Ouverts et collabore avec le FRAC Lorraine autour des expositions et des artistes invités. Enfin, l'école encourage et soutient les journées d'études, colloques et séminaires organisés dans ses murs.

Prix Point d'Or et Carte de visite, exposition des artistes diplômé·es

Tous les ans, l'ÉSAL soutient l'exposition « Carte de visite » des diplômé·es de 5^e année qui a lieu dans la galerie de l'ÉSAL. Cette exposition, encouragée par l'école, est pensée et mise en place entièrement par les diplômés. Le vernissage de l'exposition est également le moment de l'annonce des lauréats du Prix Point d'Or. Il s'agit d'un prix mis en place par l'école afin de soutenir 1 lauréat de chaque option, par un montant en numéraire ou en nature pour encourager les premiers pas dans la vie active. Les membres de ce jury sont des professionnels de l'art et des chefs d'entreprises choisis par la direction. L'exposition est également le moment du « Coup de Cœur » de Bliida. Ce tiers lieu d'inspiration, d'innovation et d'intelligence collective, basé à Metz, élira le·la lauréat·e d'une résidence d'un mois en son sein.

Publication des diplômés et soirée de remise des diplômes

L'ÉSAL a créé depuis 4 ans une publication des diplômés de l'EPCC ÉSAL (plasticiens Metz/Epinal, musiciens et danseurs). Cette publication est un outil de diffusion du travail des artistes. Elle est distribuée officiellement à la soirée de remise des diplômes, événement qui rassemble et met à l'honneur les diplômé·es de l'école.

PRÉSAGE, Plateforme et Newsletter des Ressources des Écoles d'Art du Grand Est

PRÉSAGE est un outil de soutien à la professionnalisation et à la création d'activités. Première étape d'une démarche collaborative engagée entre les Écoles Supérieure d'Art du Grand Est (École Supérieure d'Art de Lorraine, École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, École supérieure d'Art et de Design de Reims et la Haute école des arts du Rhin) cette plateforme de ressources propose de prendre en compte les différentes filières artistiques, sur les questions économiques, statutaires et juridiques des artistes-auteurs pendant leurs premières années d'activité. C'est par le biais de cet espace de ressources professionnelles précis et réactif que sera poursuivi l'accompagnement les jeunes auteurs dans leur début d'activité.

Cette plateforme de ressources permettra d'accompagner et de soutenir sur le terrain la formation des jeunes artistes, mais aussi de leur simplifier les démarches administratives et économiques. Cet outil contribuera aussi à créer un lien de confiance, de dialogue et de mise en relation avec des experts afin de proposer des réponses adaptées à la singularité de chaque auteur. Lancée en 2019, elle est accompagnée d'une newsletter accessible à tous, informant des opportunités professionnalisantes retenues par les écoles telles qu'appels à projets, appels à candidatures pour des résidences au niveau régional, national et international.

Plateforme PRÉSAGE :

→ plateforme-presage.fr/

Newsletter PRÉSAGE :

→ esalorraine.fr/metz/pageactu/news/

Display

Soucieuse de promouvoir et de faire rayonner la qualité des productions réalisées par ses futurs diplômé·es, L'ÉSAL nourrit des échanges privilégiés avec le centre d'art contemporain luxembourgeois Le Casino. Ce partenariat permet à quelques diplômés sélectionnés de bénéficier d'une exposition collective annuelle avec des étudiant·es et jeunes artistes diplômé·es des écoles supérieures d'art du Grand Est dans la galerie Casino Display.

Des rencontres avec les commissaires et les futur·es diplômé·es de cette galerie ont lieu régulièrement au cours de l'année. L'ÉSAL enrichit ces échanges par des propositions de workshops et de collaborations sur la formation artistique avec le Casino Display.

L'ÉSAL soutien les diplômé·es sur projet

L'école appuie la participation de diplômé·es à des expositions ou à des projets coordonnés par l'ÉSAL, comme le Prix d'Art Robert Schuman, les résidences et expositions à la Halle Verrière de Meisenthal et la galerie de la HBK Saar à Sarrebruck, la Nuit vidéo du Grand Est, etc. L'école soutient également une candidature de diplômé dans le cadre de la Biennale d'art contemporain de Mulhouse.

Sur demande à la direction, elle peut mettre à disposition ses ateliers de pratique et de recherche (vidéo, gravure, typographie et son) et peut les recruter pour dispenser des ateliers de pratiques amateurs.

Dans une dynamique de partage de la connaissance, elle intègre parfois les diplômé·es dans les masterclass en partenariat avec le MUDAM.

Direction de la publication

Nathalie Filser

Coordination de la publication

Juliette Férard

Design Graphique

Isaline Rivery

Graphiques

Bernard Gissingier et Isaline Rivery

Caractères typographiques

Messine et IBM Plex



Le livret de l'étudiant est composé des informations inscrites dans le règlement des études, que vous pourrez consulter sur → esalorraine.fr (rubrique Vie étudiante)